

Notice d'installation

Automatisme pour portails à battants TURN 10, TURN 20





Avertissements et indications de sécurité

- La présente instruction de montage et mode d'emploi est une partie intégrante du produit „opérateur pour portails“, s'adresse exclusivement à un personnel qualifié et devrait être lue attentivement et en entier avant le montage. Elle ne concerne que l'opérateur pour portails et non l'installation générale pour le portail automatique. Le manuel d'instructions doit être remis à l'exploitant après le montage.
- **Montage, branchements, mise en service et entretien ne doivent être effectués que par un personnel qualifié et en tenant compte des instructions de montage et les normes valables. Une mauvaise installation peut mener à des blessures et dommages de matériel !**
- Il faut observer et respecter la Directive sur les machines ainsi que les instructions concernant la prévention des accidents, de même que les normes CEE et les normes nationales respectivement en vigueur.
- La société TOUSEK Ges.m.b.H. [Sarl] ne peut être tenue responsable du non-respect des normes lors du montage ou du fonctionnement de l'installation.
- Le matériel d'emballage (plastique, styropore, etc.) doit être éliminé conformément au règlement. Il constitue une source de danger pour les enfants et doit pour cela être entreposé hors de leur portée.
- **Le produit ne doit pas être installé dans des endroits à risque d'explosion.**
- Le produit ne doit être employé que pour l'usage prévu; il a été développé exclusivement pour l'utilisation décrite dans ce manuel d'instructions. La société TOUSEK Ges.m.b.H. décline toute responsabilité en cas d'usage non approprié.
- Avant de commencer l'installation, il faut vérifier si les composants mécaniques, tels vantaux du portail, rails de guidage, etc., sont suffisamment solides.
- L'installation électrique doit être effectuée conformément aux prescriptions respectivement en vigueur, comme par exemple avec disjoncteur de protection, mise à la terre, etc
- Il faut prévoir un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- les dispositifs de sécurité (cellules photoélectrique, barre palpeuse, interrupteur STOP etc...) doivent correspondre aux normes et directives en vigueur, aux règles de conduite, à l'environnement de montage, à la logique de fonctionnement/marche et aux forces produites par le portail.
- Les dispositifs protecteurs doivent éviter des possibles dangers généraux, d'écrasement, de tonsure etc du portail motorisé.
- **Une fois l'installation effectuée, il faut absolument s'assurer du bon fonctionnement du produit et des dispositifs de sécurité.**
- **Après la mise en service, le système de portail doit être testé avec un dispositif de mesure de force approprié conformément aux normes applicables EN 12453 ou aux réglementations nationales.**
- Placer des indications d'avertissement selon les directives en vigueur.
- Pour chaque installation il faut placer les dates d'identification du portail motorisé visible sur le site.
- Une pancarte pour l'émetteur manuel doit être placée près de son secteur d'activité.
- Le moteur électrique dégage de la chaleur lors du fonctionnement. Par conséquent il ne faut toucher l'appareil que lorsque celui-ci s'est refroidi.
- Durant la marche de l'installation en mode Totmann (=homme présent; interrupteur avec pré réglage éteint) veiller à ce qu'il y a personne près du portail motorisé (S-Voreinstellung). L' interrupteur avec pré réglage éteint doit être installé à portée de vue du portail mais pas à côté de éléments qui se bougent. Cet interrupteur doit être installé dans une hauteur d'au moins 1,5m et pas accessible au public.
- **Dans ce sens, les enfants doivent absolument être informés du fait que l'installation et les dispositifs qui en font partie ne sont pas destinés à un usage abusif (par ex. le jeu). Il faut en outre veiller à garder les télécommandes en lieu sûr et à installer d'autres émetteurs d'impulsions tels boutons et interrupteurs hors de la portée des enfants**
- En cas de réparation il ne faut utiliser que des pièces de rechange originales.
- La société TOUSEK Ges.m.b.H. décline toute responsabilité en cas d'utilisation de composants non conformes aux consignes de sécurité.
- La société de montage/installateur doit remettre à l'utilisateur toutes les informations relatives au mode de fonctionnement automatique de l'ensemble de l'installation pour portails ainsi que le fonctionnement d'urgence de l'installation. L'utilisateur de l'installation doit aussi recevoir toutes les consignes générales de sécurité concernant le fonctionnement de l'automatisme pour portails. L'instruction de montage et le mode d'emploi doivent également être remis à l'utilisateur.
- L'utilisateur doit être informé qu'au cas de dérangement du produit il faut éteindre l'interrupteur principal. L'installation peut être mise en marche seulement après les travaux de réglage/réparation ont été effectués.
- **Faites attention à ce que la plaque numérotée avec le numéro du moteur ne soit pas enlevée ou abîmée, car sinon la réclamation de garantie n'est plus valable!**



Maintenance

- **Débranchez l'alimentation électrique pendant les travaux d'installation, de maintenance ou de réparation.**
- **Les travaux d'entretien doivent être effectués uniquement par quelqu'un de qualifié.**
- **Lors de chaque entretien, le système de portail doit être vérifié à l'aide d'un appareil de mesure de force approprié, conformément aux normes en vigueur EN 12453 ou aux réglementations nationales.**
- **Vérifier le fonctionnement du déverrouillage de secours.**
- **Vérifier que toutes les vis de fixation soient placées de manière solide.**
- **Libérer l'opérateur de la poussière.**
- **Appliquez de la graisse sur les points de pivots de l'opérateur ainsi spray WD40 que sur la barre (2 fois /an.).**
- **L'entretien de l'ensemble de l'installation doit être effectué selon les indications de l'installateur.**

Caractéristiques

- pour 230V a.c.
- poids max. par vantail 350 kg
- approprié pour montage ultérieur
- incl. matériel de montage
- broche en acier à blocage automatique
- pour l'usage privé, 20 cycles/jour environ.
- **CE**

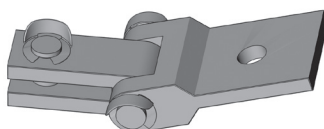


Caractéristiques générales

Avec l'opérateur TOUSEK TURN il est possible d'automatiser rapidement et aisément des portails à battants neufs ou déjà existants. L'unité motrice du tousek TURN travaille de manière électromécanique et est composée d'un trainard inoxydable avec broche intégrée à blocage automatique et d'un moteur à courant alternatif très performant. Ces composants sont logés dans un boîtier en aluminium. Les automatismes garantissent le blocage du portail par la broche à blocage automatique et ne nécessitent donc normalement pas d'une serrure électrique.. Afin d'obtenir un arrêt fixe du portail dans les positions de fin de course, l'installation d'un dispositif supplémentaire de verrouillage, comme par ex. une serrure électrique, peut être nécessaire, même dans le cas d'opérateurs bloquants pour portail - cela dépend de la situation de montage.

Une clé pour le déverrouillage de secours permet l'ouverture manuelle du portail en cas de panne de courant.

Pour portails sur pente une charnière doit être installée.



Fichier technique

Automatisme	TURN 10	TURN 20		TURN 10	TURN 20
alimentation	230Va.c. ± 10%, 50Hz		vitesse	18,5mm/s	
consommation électr.	1,5A		course	303mm	402mm
condensateur moteur	8µF		largeur vantail max.	2,5m	3,0m
force de poussée	3500N		poids vantail max.	350kg	
			durée de marche (S3)	20 cycles/jour	
Montée / descente max. de l'entrée	à 10° *)		numéro article <i>noir:</i>	gauche: 11260210 droite: 11260220	gauche: 11260230 droite: 11260240
			<i>argent:</i>	gauche: 11260400 droite: 11260410	/

Autres

bloquage en fermeture



- la largeur maximale du vantail indiquée est pour portails ouverts au vent (à barreaux) et non-montants!
- *) Avec portails asendants la largeur et le poids maximal doit être réduit jusqu'à 50%. Les soutiens de l'automatisme pour les côtés de colonne permettent une possible montée / descente de l'entrée du portail jusqu'à 10°.



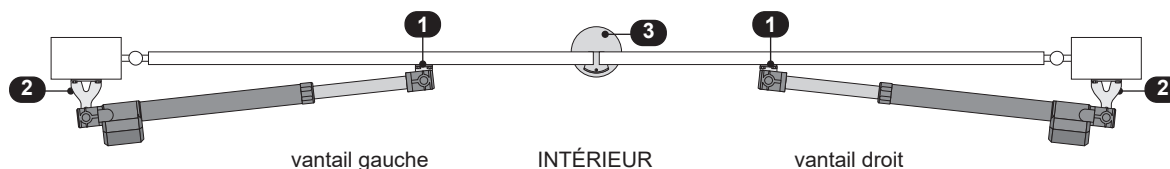
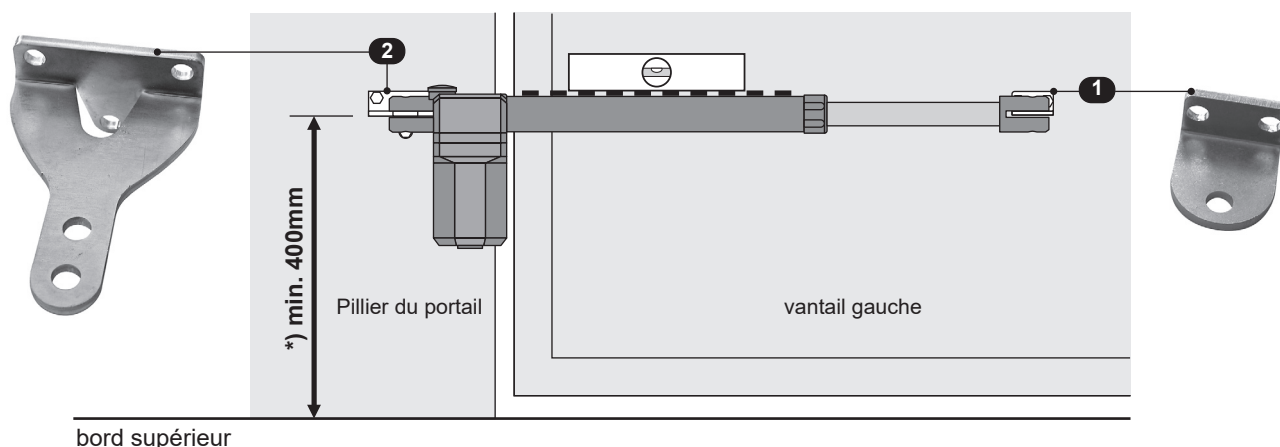
ATTENTION: RISQUE DE BLESSURE ET DE DÉGÂTS MATÉRIEL:

- Avec les portails ascendant et descendant, il est absolument nécessaire d'installer un amortisseur (par exemple, un amortisseur à gaz) afin d'éviter tous mouvement non-contrôlé du portail lorsque le moteur est remis en service!



Indications de montage

- Avant de commencer le montage il faut s'assurer **qu'une butée fixée au sol (3) définit les positions de fin de course « portail ouvert »/ « portail fermé »**. Si ce n'est pas le cas il faut absolument en installer une ou bien, en alternative, employer les tiges de piston pour limitation du parcours Tousek.. **Le fuseau ne peut pas être étendu complètement (env. 5 mm de chemin restant)!**
- En cas de portails à vantaux minces ou de portails en bois, la pièce de montage ne doit pas être montée directement sur le portail; il faut placer un **fer plat** en dessous.
- *) afin d'éviter des salissures et d'assurer un fonctionnement fiable et durable, une distance minimum de **400mm** par rapport au bord supérieur de la voie de parcours devrait être respectée.
- Les points de montage pour la **pièce de soudage avant (1) et arrière (2)** doivent être choisis selon les mesures de montage ci-dessous. **L'alignement horizontal de l'automatisme doit être garanti.**



Attention

- l'automatisme gauche est différent de celui de droite



2a. Détermination des points de montage et fixation des pièces de soudage

Montage

Points de montage

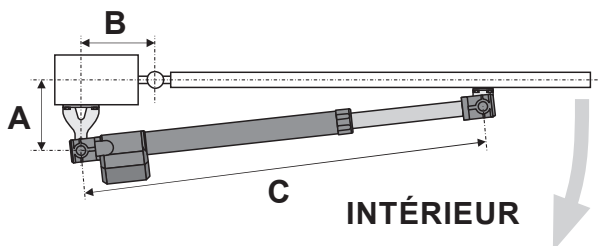


Indication

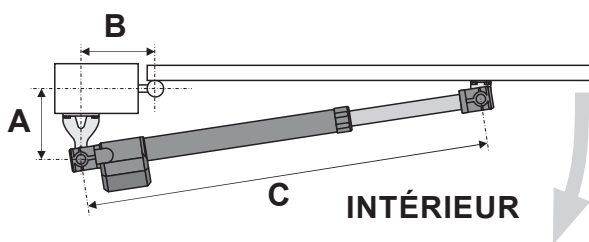
- Les points de montage pour la **pièce de soudage de devant (1) et de derriere (2)** doivent être choisis selon les mesures de montage (voir table).
- Pour cela les mesures A et B doivent toujours être calculés à partir du centre de rotation du portail/vantail.
- L'alignement horizontal de l'automatisme doit être garanti.

Mesures de montage avec différentes situations de portail

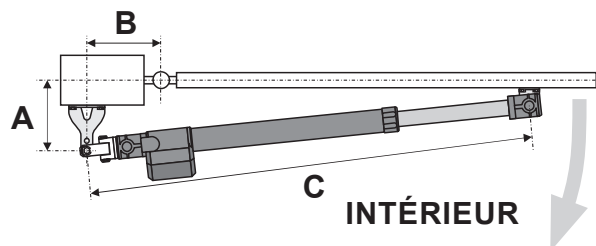
Ouverture vers l'INTÉRIEUR (centre de rotation centré vers vantail)



Ouverture vers l'INTÉRIEUR (centre de rotation pas centré (intérieur) vers vantail)



Cas spécial Utilisation d'une charnière de tournoisement

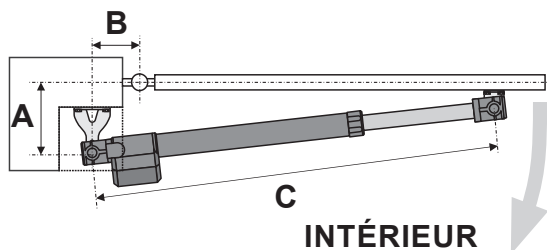


Important

- dans ce cas spécial (montage avec charnière) la mesure C doit être 85mm plus long que normalement!

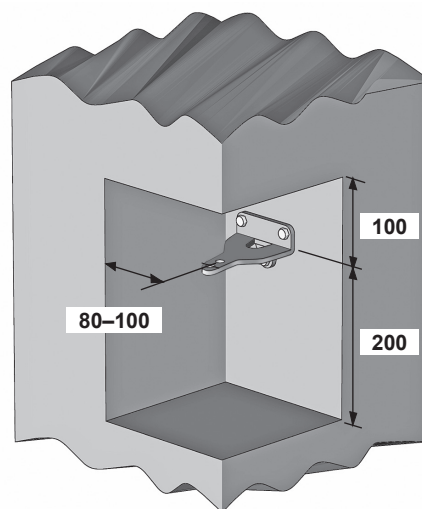
Mesures de montage ouvrant vers l'INTÉRIEUR	TURN 10	TURN 20		
Utilisation		standard	pour piliers plus grands	pour ouvertures plus grandes
A (mm)	140	190	250	140
B (mm)	140	190	140	195
C pour montage <u>sans</u> charnière (mm)	935	1135	1135	1135
C pour montage <u>avec</u> charnière (mm)	1020	1220	1220	1220
angle d'ouverture	95°	95°	90°	110°
largeur vantail max.	2,5m	3m	2,5m	2,5m

Montage avec piliers plus grands



Important

- Afin de respecter les dimensions A et B en cas de piliers particulièrement grands et de vantaux s'ouvrant vers l'intérieur, il faut créer une niche conforme à l'illustration ci-dessous.
- Dans l'espace qui sera occupé par le moteur, la niche doit être suffisamment grande/large pour éviter que le câble de raccordement ne se plie.



Fixation des pièces de soudage

Fixation de la pièce arrière pour montage:

- Après détermination du point de rotation (en tenant compte des dimensions de montage), fixez la pièce arrière de montage (2) au pilier du portail (mur) dans cette position.

Fixation de la pièce de devant pour montage:

- Fixez maintenant la pièce de devant pour montage (1) au vantail du portail en respectant la mesure C.
- Veiller à ce que le portail est fermé complètement et que l'installation du moteur soit horizontale.**
- En cas de portails à vantaux minces ou de portails en bois, la pièce de montage ne doit pas être montée directement sur le portail : il faut placer un fer plat en dessous.**

2b. Montage de l'automatisme

Montage

- Après avoir fixé les pièces de montage, l'automatisme est d'abord connecté avec la pièce de montage du côté du moteur et ensuite avec celle du côté du fuseau. **Avant le montage il faut assurer que toutes les parties mobiles soient lubrifiées aux centres de rotation (de même le fuseau en état étendu)!**



Lubrifier les pièces mobiles de montage et la tige de poussée

- Les points de pivot de l'automatisme (les trous correspondants dans les boulons de matériel de montage, qui sont utilisés pour attacher le moteur) doivent être bien graissés avant de monter le moteur avec de la graisse!
- De même, la tige du piston dans l'état étendu bien jaillir avec un spray WD-40 !
- Ensuite ouvrir et fermé l'automatisme 2-3 fois
- Effectuer le graissage régulièrement (selon la spécification du service)



Montage sur la pièce arrière (côté moteur)

- Placer l'automatisme sur la pièce de montage (2). Ensuite insérer d'en bas le boulon cylindrique dans l'ouverture (insérer à ce que le taraudage M6 face vers le bas) et fixer le boulon avec le taraudage de vis.

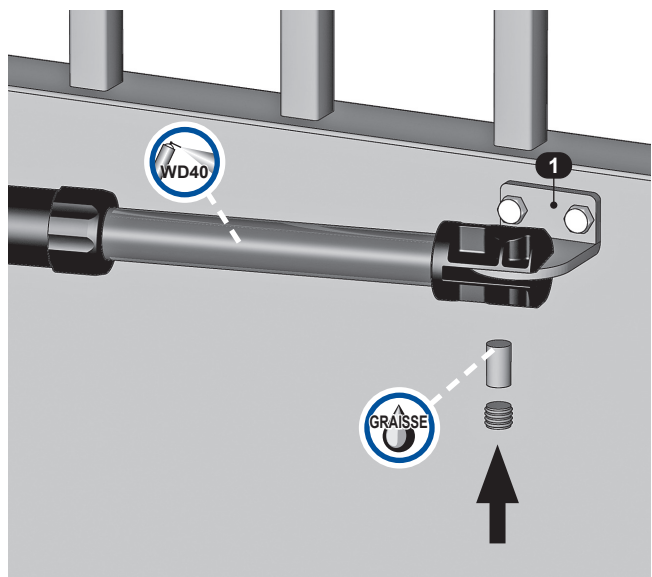
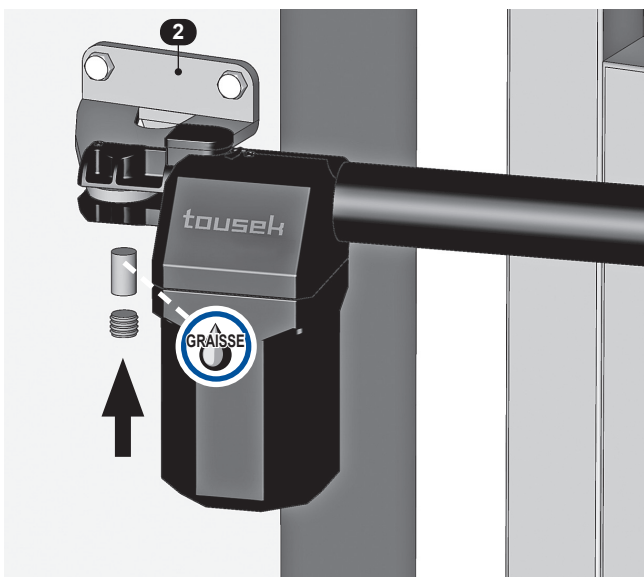
Montage sur côté du fuseau

- comme pour le montage du côté moteur
(1) = pièce de montage côté du fuseau



Attention

- Le fuseau ne peut pas être étendu complètement (env. 5 mm de chemin restant)! Pour cela placer toujours des butées sur le sol.**





Attention



- Lors de la réalisation des branchements électriques de l'installation pour portails à battants il faut absolument couper le courant (commande électronique incluse).
- Respecter les mesures de sécurité pour éviter des coups électriques.
- l'appareil doit seulement être connecté par une personne qualifiée.
- l'appareil ne doit pas être installé dans un endroit à risque d'explosion !
- Il faut prévoir un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm. L'ensemble de l'installation doit être protégé selon les mesures de sécurité en vigueur!
- **IMPORTANT:** les câbles pour commande (interrupteur, émetteur radio, cellule photo etc.) doivent être posés séparément des lignes d'alimentation 230V (moteurs, lampe de signalisation...).
- Lors du réglage de la puissance il faut absolument respecter les normes et directive en vigueur. les prescriptions de sécurité en vigueur!

- **pour connexions électriques** **déconnecter l'ensemble de l'installation de l'alimentation principale.**
- Connecter le moteur selon la notice de la commande électronique.
- Connexion de dispositifs de sécurité comme émetteurs à impulsion etc. selon notices correspondantes (voir plan de câblage).
- **Réglage de force:** le réglage de force est effectué par la commande électronique de l'automatismes (*voir notice de la commande*).
- **Fin de course:** L'automatisme fonctionne sans fins de course. La durée de marche est réglée par la commande.

2d. Démontage

le démontage du moteur/de l'automatisme est fait dans le sens inverse de montage.



Veillez à ce que l'alimentation électr. du moteur est débranchée avant d'effectuer les travaux de démontage !

3. Déverrouillage de l'automatisme

Automatisme pour portails à battants TURN-10, -20



ATTENTION: RISQUE DE BLESSURE ET DE DÉGÂTS MATÉRIEL:

- Avec les portails ascendant et descendant, il est absolument nécessaire d'installer un amortisseur (par exemple, un amortisseur à gaz) afin d'éviter tous mouvement non-contrôlé du portail lorsque le moteur est remis en service!

- En cas de défaut ou de panne de courant, l'automatisme peut être déverrouillée de façon suivante:

- **Couper l'alimentation du courant électr.!**



- Enlever le couvercle de protection
- Insérer la clé pour déverrouillage/débrayage et tourner la dans le sens anti-horaire.
- Maintenant bouger le portail lentement (pas plus vite qu'en opération automatique)
- Pour retourner à l'usage automatique tourner la clé en sens horaire jusqu'à ce vous atteindre une forte résistance. Ensuite bouger le portail jusqu'à ce que vous entendre que le démarrage du fuseau a commencer.
- ensuite allumé à nouveau l'alimentation/tension.



Attention

- *) Il est absolument nécessaire de remettre le couvercle de protection sur sa place car sinon le moteur pourrai être endommagé.

couvercle de protection *)

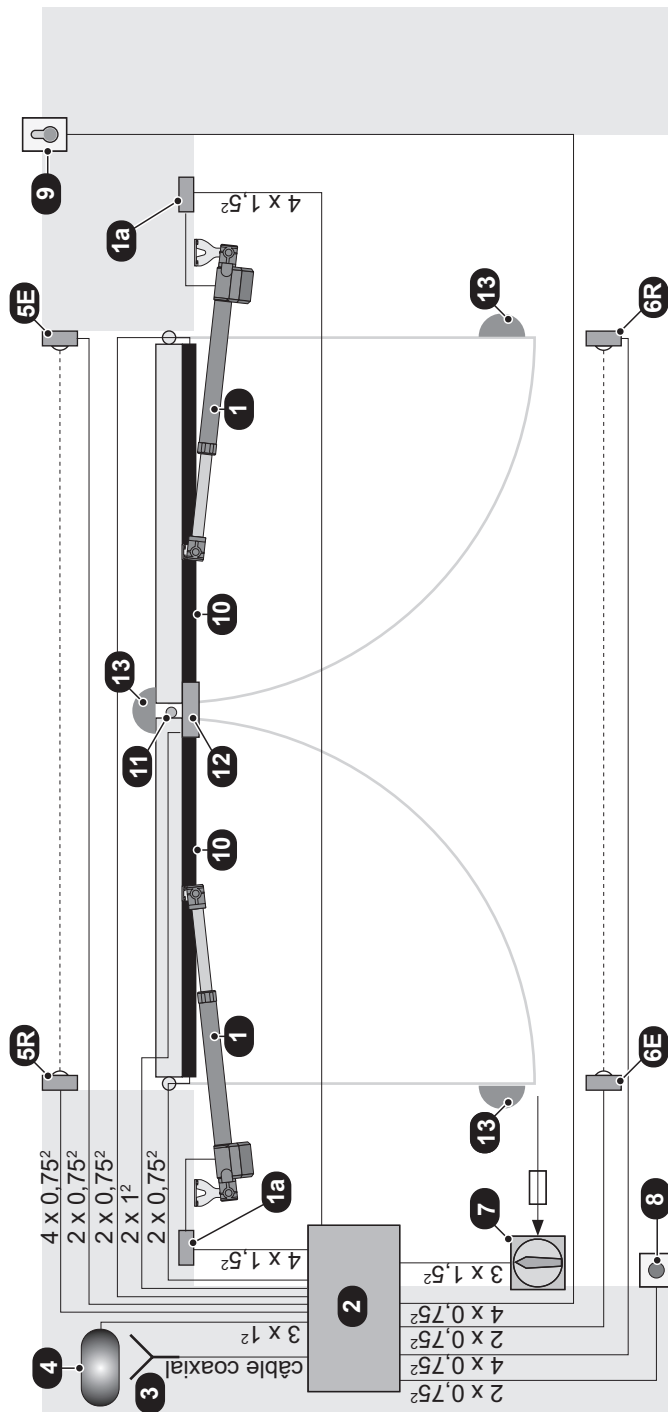


4. Plan de câblage

Automatisme pour portails à battants TURN-10, -20

- 1 Automatisme Tousek TURN-10, -20
- 1a boîte de connexion
- 2 Système de commande électronique (récepteur radio intégré, en option)
- 3 antenne externe pour grande distance.
- 4 Feu de signalisation clignotant
- 5 cellules photoélectriques extérieures
- 6 cellules photoélectriques intérieures (E: émetteur, R: récepteur)

- 7 interrupteur principal et fusible 12A - Indication: Il faut prévoir un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- 8 Bouton-poussoir
- 9 Bouton clé
- 10 barres palpeuses
- 11 fermeture avec articulation
- 12 serrure électrique
- 13 Butées d'arrêt



INDICATION concernant la pose des câbles électriques

La pose des câbles électriques doit s'effectuer dans des gaines de protection prévues pour l'utilisation dans le sol. Les gaines de protection doivent être posées de manière à accéder à l'intérieur du boîtier de l'opérateur.

Les câbles 230V et les câbles de commande doivent être posés dans des gaines séparées! Il faut utiliser exclusivement des câbles double isolement prévus pour la pose dans le sol.

Au cas où des prescriptions spéciales exigeraient un autre type de câble, il faudra employer des câbles conformes.



AVERTISSEMENT

Attention : l'illustration ci-contre ne constitue qu'une représentation symbolique à titre d'exemple, et elle ne contient probablement pas tous les composants de sécurité nécessaires dans votre cas spécifique.

Afin d'obtenir une protection optimale de votre installation il faut absolument faire en sorte que - conformément aux directives en vigueur concernant leur utilisation respective - tous les dispositifs de sécurité et toutes les pièces accessoires requises (comme par ex. cellules photoélectriques, boucles inductives, réglettes de contact, feux de signalisation, interrupteurs principaux, boutons d'arrêt d'urgence, etc.) soient employés.

Dans ce cadre nous vous renvoyons à la Directive sur les machines ainsi qu'aux directives concernant la prévention des accidents, de même qu'aux normes CEE et aux normes nationales respectivement en vigueur.

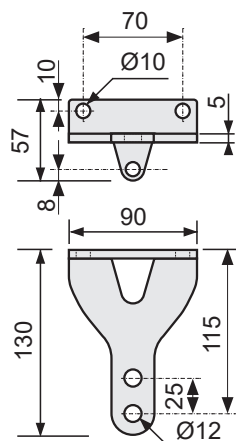
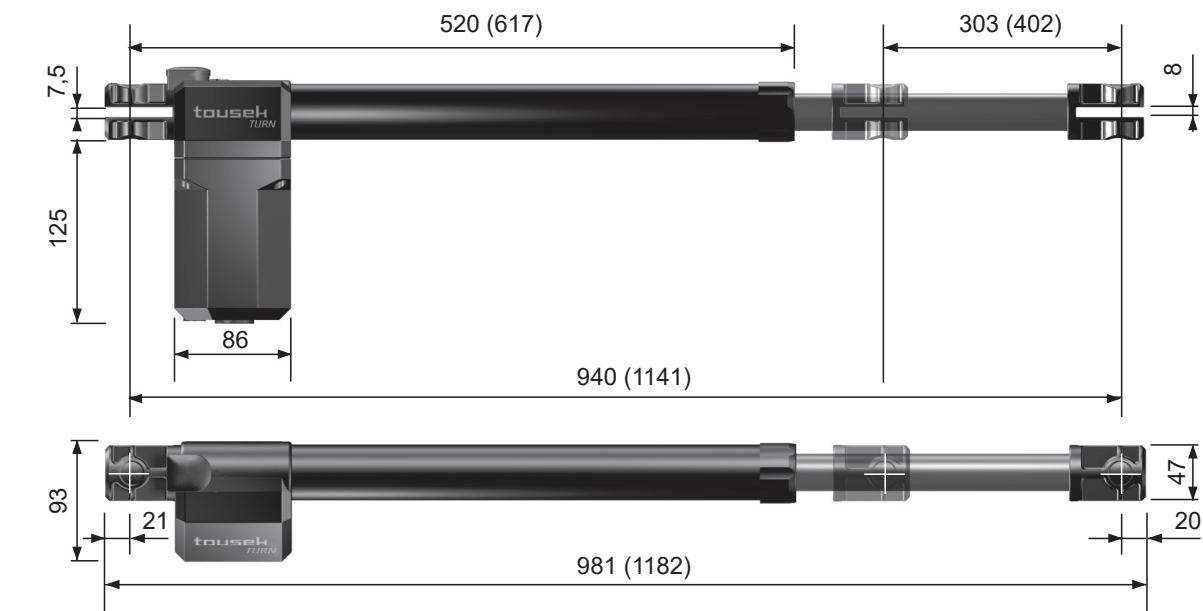
La société TOUSEK Ges.m.b.H. ne peut être tenue responsable du non-respect des normes lors du montage ou du fonctionnement de l'installation.

Le nombre de conducteurs des câbles de commande (0,75mm²) est indiqué sans fil de terre. Pour des raisons de branchement il est conseillé d'employer des fils de fer flexibles et de ne pas utiliser de câbles de commande trop robustes.

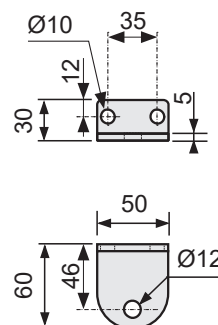
5. Croquis de dimension

Automatisme pour portails à battants TURN-10, -20

- mesures en mm (Dimensions pour Tousek TURN 20 en parenthèses)



pièce de montage (assemblage)
côté moteur



pièce de montage
côté fuseau

Sous réserve de dimensions et
de modifications techniques!.



Déclaration de constitution

au sens de la directive CE pour Machines 2006/42/CE, annexe II B pour l'installation d'une machine incomplète.

Nous déclarons que le produit désigné ci-après répond en raison de sa conception et de la construction ainsi que le produit mis en circulation par nous est conforme aux exigences essentielles de la Directive Machines (2006/42/CE).

Toute modification non autorisée et apportée aux produits, cette déclaration perd sa validité.

Le produit:

Automatisme pour portails à battants TURN 10, 20

est développé, conçu et fabriqué en conformité avec:
Directive Machines 2006/42/CE
Directive CE Basse Tension 2014/35/EU
Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/EU

Normes et spécifications appliquées et consultés :

EN ISO 13849-1, PL-,c"
EN 60335-1
EN 60335-2-103
EN 61000-6-3
EN 61000-6-2

Les exigences de l'annexe I de la directive 2006/42/CE en ligne sont respectés:

1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.6, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.4, 1.5.6, 1.5.8, 1.7

Les documents techniques spéciaux ont été préparés conformément à l'annexe VII, partie B de la directive Machines 2006/42/CE.

Nous nous engageons à soumettre aux autorités de surveillance du marché à une demande motivée dans un délai raisonnable sous forme électronique.

Pour la préparation de la documentation technique est autorisée:

TOUSEK Ges.m.b.H., A1230 Vienne, Zetschegasse 1, Autriche

La machine incomplète ne doit pas être mis en service, s'il a été déterminé que la machine dans laquelle la machine incomplète doit être installée n'est pas conforme aux dispositions de la directive Machines 2006/42/CE ligne.

Eduard Tousek, Directeur

Wien, 01. 01. 2015

Déclaration de conformité CE

au sens de la directive Machines 2006/42/CE, L'annexe II, partie 1 A

Si les automatismes décrits à côté sont en conjonction avec un portail, alors dans le sens de la Directive Européenne sur les machines il s'agit d'une machine.

Directives communautaires pertinentes:
Directive Produits de Construction 89/106/CEE
Directive Machines 2006/42/CE ligne
Directive CE Basse Tension 2014/35/EU
Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/EU

Nous déclarons par la présente que le produit suivant est conforme aux exigences essentielles des directives européennes ci-dessus, à la fois dans sa conception et sa construction, ainsi que par sa mise en circulation par nous. Toute modification non autorisée apportées aux produits, cette déclaration perd sa validité

Produit:

Désignation du portail

Automatisme utilisé

La machine incomplète doit seulement être mis en service, s'il a été déterminé que la machine dans laquelle la machine incomplète doit être installé est conforme aux dispositions de la Directive Machines 2006/42/CE en ligne.

Installateur

Adresse, code postal, location

Date / Signature

Numéro Moteur (plaque d'identification):

D'autres composants:

PRODUITS tousek

- Opérateurs pour portails coulissants
- Mécanismes de roulement
- Opérateurs pour portails à battants
- Opérateurs pour portes de garage
- Opérateurs pour portails sectionnels
- Barrières
- Commandes pour portails
- Commandes à distance par radio
- Interrupteurs à clé
- Système de contrôle des entrées
- Dispositifs de sécurité
- Accessoires

Tousek Ges.m.b.H. Autriche
A-1230 Vienne
Zetschegasse 1
Tel. +43/ 1/ 667 36 01
Fax +43/ 1/ 667 89 23
info@tousek.at

Tousek GmbH Allemagne
D-83395 Freilassing
Traunsteiner Straße 12
Tel. +49/ 8654/ 77 66-0
Fax +49/ 8654/ 57 196
info@tousek.de

Tousek Benelux NV
BE-3930 Hamont - Achel
Buitenheide 2A/ 1
Tel. +32/ 11/ 91 61 60
Fax +32/ 11/ 96 87 05
info@tousek.be

Tousek Sp. z o.o. Pologne
PL 43-190 Mikołów (k/Katowic)
Gliwicka 67
Tel. +48/ 32/ 738 53 65
Fax +48/ 32/ 738 53 66
info@tousek.pl

Tousek s.r.o. Rép. tchèque
CZ-252 61 Jeneč u Prahy
Průmyslová 499
Tel. +420 / 777 751 730
info@tousek.cz

Tousek GmbH Suisse
CH-8355 Aadorf
Heidelbergstrasse 9, Office n° 7
Tel. +41 79 669 45 70



Votre partenaire service:

